

point aller aux clameurs ni aux menaces des factieux.

Il sera donc question dans le nouveau Parlement convoqué de plusieurs affaires importantes. Entre-autres on y conviendra d'abord, du côté de la Cour, de la Dot pour la Princesse Auguste. On y proposera l'abolition de la dernière taxe sur la Bierre & celle sur le Cidre, en présentant des projets de quelques autres impositions à leur place ; & l'on y portera l'état des dépenses pour le service de l'année prochaine, lesquelles monteront, dit-on, à environ dix millions de livres sterlings : de sorte qu'il s'agiroit encore d'un emprunt considérable. Et quant au parti opposé à la Cour, on s'attend qu'il proposera & insistera que le Comité chargé de faire la révision des comptes publics, entre d'abord dans l'examen de ces comptes, afin de développer les fourberies de ceux qui ont fait des fournissimens pour l'Armée & la Marine pendant la dernière guerre ; que la conduite des Négociateurs du Traité de Paix soit examinée ; qu'il soit fait des recherches de l'application des deniers publics durant cette guerre ; & qu'on remette un compte au Parlement des arrangemens pris pour peupler & cultiver les nouvelles acquisitions dans l'Amérique Septentrionale.

On peut de-là s'attendre à de vives contestations dans cette prochaine séance du Parlement : De part & d'autre on s'y prépare ; car le parti anti-Ministérial se fortifie de plus en plus ; & celui de la Cour, déjà supérieur, va être encore renforcé par une nouvelle création de Pairs. En attendant le Comte de Butte, qui tient sa conduite irréprochable pendant son administration, au-lieu de faire le voyage de long cours qu'on
lui